

# CHARTRE de la FACCC

*La Chasse aux Chiens Courants est un mode de chasse hérité des temps les plus reculés de la présence de l'homme dans la Nature.*

**Conscients de cet héritage, Membres des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants,  
nous nous engageons :**

- ✓ à **défendre et promouvoir** la Chasse aux Chiens Courants, héritage culturel de notre pays,
- ✓ à **pratiquer dans l'éthique** de ce mode de chasse qui demande de rapprocher, lancer et mener l'animal convoité,
- ✓ à utiliser des chiens dont les aptitudes psychologiques et morphologiques **correspondent à la définition du Chien Courant**,
- ✓ à offrir par notre comportement, notre langage et notre tenue **une image valorisante de notre activité**, que l'on soit conducteur ou posté,
- ✓ à **témoigner le plus profond respect** à l'égard d'autrui, des chiens et de l'espace naturel où nous évoluons,
- ✓ à **enrichir nos connaissances** et les faire partager pour contribuer à la sauvegarde des espèces et des espaces,
- ✓ à développer entre chasseurs **une nécessaire solidarité**, condition indispensable à l'exercice des différents modes de chasse,
- ✓ à prendre toute notre place dans les instances cynégétiques et dans la vie publique pour **représenter et défendre notre mode de chasse**,
- ✓ à **observer scrupuleusement lois, arrêtés, règlements** qui régissent notre activité cynégétique,
- ✓ à **transmettre les principes et les valeurs** de la Chasse aux Chiens Courants aux générations futures.